

Fruits des Vergers du Moulin des Noues - pommes et poires cultivées AB Certifiés par ECOCERT

Saison automne - hiver 2024-2025

Le présent contrat règle les modalités de la vente de fruits et produits dérivés entre Les Vergers du Moulin des Noues à Maisdon-sur-Sèvre et les consomm'acteurs de l'AMAP de **La Manu** à qui elle livre ses produits.



Saveur	Pommes	Poires	Poids du plateau
plutôt acidulée	Elstar, Belle de Boskoop, RubINETTE, Topaz, Renoir, Jubilé	Président Héron concorde, Comice Conférence	Environ 7 kg
plutôt douce	Gala, Crimson Crisp, Golden, Melrose, Fuji, Smeralda		Environ 7 kg

- La répartition des variétés de fruits dans les plateaux évolue au cours de la saison. Les pommes sont livrées dans l'ordre de maturité des variétés: Elstar, Gala, Boskoop, RubINETTE, Crimson Crisp, Topaz, Renoir, Jubilé, Golden, Melrose, Fuji, Smeralda
- En fin de saison, le stock de fruits s'épuisant, la distinction entre les 2 types de saveur s'amenuise.

Jus de pommes

- Pas de vente de jus de pommes cette année. Stock insuffisant.

6 LIVRAISONS

- Lieu et horaires : **mercredi de 18h15 à 19h30 à la Manufacture des Tabacs**
- Dates : **18 septembre, 16 octobre, 13 novembre, 11 décembre, 22 janvier, 19 février**
Possibilité éventuelle d'une livraison supplémentaire en fonction du stock restant. Dans ce cas, un avenant sera appliqué.
- Les **plateaux** sont à rapporter au producteur à la distribution suivante. Pour la 1ère distribution, chaque amapien apporte 2 plateaux vides.

Engagements

- Chaque consomm'acteur doit être adhérent de l'AMAP.
- Chaque amapien effectue au moins **une permanence** sur le lieu de distribution, aide au déchargement et participe, selon ses disponibilités au fonctionnement de l'AMAP.
- Un amapien qui ne peut pas venir chercher ses produits s'arrange avec une tierce personne pour les récupérer. A défaut, les fruits seront répartis entre les personnes présentes à la fin de la distribution. Aucun remboursement ne sera effectué.

Modalités de paiement :

- Espèces - Monekos - Chèques :
3 chèques libellés à l'ordre « Les vergers du moulin des Noues »:
1 chèque pour les 4 premières livraisons (sept/oct/nov/déc)
1 chèque pour la livraison du mois de Janvier
1 chèque pour la livraison du mois de février

Fin de contrat, démission :

- Le contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution.
- Un adhérent peut quitter l'AMAP, en cours de saison, et céder son contrat à un remplaçant.

Produits	Saveur	Prix	Nombre de plateau par livraison	Chèque n°1: 4 Livraisons septembre/octobre/novembre/décembre
Plateau de pommes/ poires	Plutôt acidulée	19.00 €	19€ x ... =	4 livraisons x =
	Plutôt douce	19.00 €	19€ x ... =	Chèque n°2: Livraison janvier 1 livraison x =
	Acidulée/douce en alternance	19.00 €	19€ x ... =	Chèque n°3: Livraison février 1 livraison x =
			TOTAL :	

Fait à, le

Le consomm'acteur

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Signature :
.....

Les Producteurs

Claire Stavaux & Maël Sinoir
Les vergers du Moulin des Noues

Le Moulin des Noues
44690 Maisdon-sur-Sèvre
lesvergersdumoulin@free.fr

06.65.39.10.10